L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI [illegible] FEVRIER 1863. Entre les rues Bienville et Conti

Nouvelle-Orléans : SAMEDI MATIN, 7 FEVRIER.

Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. H. McLean, à son magasin d'encan, au coin des rues [illegible] Commune 34 caisses de bottes. A onze heures, au coin des rues Commune et Tchoupitoulas, mélasse, sucre, beurre, café, jambons, coton, &c.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, Vieille Levée, 200 caisses chaussures.

Par R. T. Montgomery, No 93 rue du Camp, groceries, liqueurs et farine; aussi, épaules, plats-côtés, et à l'entrepôt St-Louis, farine extra de St Louis. A midi, dans la rue du Camp, No 93, ale, porter, alcool, porc ramp, étoupe, &c.

Par G. P. Phinney, la goëlette Southron, telle qu'elle est en face de la rue du Canal.

Par D. E. Morphy, No 47 rue des Magasins, 100 sacs café.—A 10 heures, dans la rue des Magasins, No 47, marchandises diverses.

Par R. B. Sykes, No 5, rue Poydras, cheminées et bouilleurs de bateau à vapeur.—A 10 heures, dans la rue des Magasins, No 50, groceries, provisions et liqueurs.

SOUSCRIPTION AU PROFIT DES OUVRIERS COTONNIERS du département de la Seine Inférieure.

Voici la liste des endroits où l'on trouvera des listes de souscription:

Au Consulat de France.
Chez MM. Eugène Rochereau & Cie, rue St Louis.
Paul Juge Fils, rue de la Vieille Levée.
Laroux & Prévost, rue Carondelet No 30.
J. Leist, rue Carondelet No 16.
Oscar Rouchon & Co, 17, rue St-Louis, et 57, rue Tchoupitoulas.
C. Routex, No 135 rue de Chartres.
Aux bureaux de l'Abeille, rue de Chartres.

La souscription en France.

Le *Journal des Débats* se plaint vivement et avec trop de raison, hélas! de l'insignifiance du résultat obtenu de la souscription ouverte, en France, en faveur des ouvriers atteints dans leurs moyens d'existence par la crise cotonnière. Dix millions seraient nécessaires pour soulager les souffrances causées par le chômage, et toutes les souscriptions ouvertes à Paris n'ont produit jusqu'ici que 334,000 francs. Cet insuccès déplorable est d'autant plus frappant qu'en Angleterre on voit les souscriptions organisées dans le but d'aider les ouvriers du Lancashire donner plus de 200,000 francs par jour.—La seule ville de Liverpool, comme le fait remarquer les *Débats*, a envoyé à Manchester dix fois la somme réalisée à Paris et dans toute la France, et lord Derby, on le sait, a donné à lui seul plus que le total des offrandes recueillies dans les départements [illegible].

Est ce égoïsme et sécheresse de cœur, avarice ou pauvreté chez les Français? Rien de tout cela évidemment. Il y a en France assez de richesse, de compassion pour le malheur et de générosité naturelle pour qu'aucune misère n'y reste sans soulagement, et si, dans la circonstance actuelle, la charité s'y est montrée si peu agissante, tandis qu'elle s'est révélée si féconde de l'autre côté de la Manche, cela tient à des causes dans le développement desquelles nous ne pouvons pas entrer ici. Il nous suffira de dire que l'habitude depuis longtemps prise d'un côté de tout attendre du gouvernement, tandis que, de l'autre, c'est de l'initiative individuelle qu'on [illegible], explique fort bien comment en France les appels faits à la charité privée n'ont donné qu'un résultat dérisoire, malgré les encouragements venus de haut, et comment en Angleterre les listes de souscription n'ont pas cessé de se couvrir avec une étonnante rapidité.

Autres destructions par le Florida.—On lit dans le *Herald Price Current* du 21 janvier, sous le titre de Fret:

Les pavillons neutres sont en meilleure demande. On fait quelques affaires avec une augmentation dans le taux du fret. Les navires américains sont peu recherchés [illegible]. Le croiseur confédéré *Florida* a [illegible] détruit le brick américain [illegible]. Aujourd'hui on apprend qu'il a détruit cinq ou six navires; mais le seul dont la perte soit certaine est le *Windward*, brick américain, expédié de Matanzas pour Portland. On dit que l'*Alabama* rôde dans le voisinage de ce port.

L'intrigue française au Texas.—Un correspondant [illegible] de New York écrit à la *Tribune* de New York que le gouvernement français, qui est soupçonné d'avoir été de connivence pour amener la séparation du Texas, [illegible]; le fait est, que toute la responsabilité de cette intrigue [illegible] des agents [illegible] des officiers [illegible] qui, ambitieux de distinction, se sont [illegible] de leur propre autorité [illegible] leur rang et leurs positions.

Transfert de troupes confédérées dans l'Ouest.

Nous avons déjà fait pressentir un changement dans le plan des opérations de la guerre de la part des autorités fédérales, et ce que nous avons cité des journaux du Nord tend à démontrer ce changement. Nous trouvons maintenant, dans plusieurs feuilles des Etats frontières divers commentaires sur des faits qui nous portent à croire que le gouvernement confédéré est pleinement renseigné sur les vues nouvelles de ses adversaires et qu'il prend toutes ses précautions pour faire en tous lieux une résistance à la hauteur des dangers prévus. L'extrait suivant du *Louisville Journal* confirme ces données:

Nous avons eu [illegible] quelques jours [illegible] des dangers probables [illegible] de Murfreesboro. [illegible] de Bragg [illegible] Tullahoma [illegible] 30 milles [illegible] la ligne ferrée de Chattanooga. [illegible] renforcée de divers côtés, et [illegible] sur le Rappahannock. [illegible] plus probablement que l'armée du Potomac ne sera pas mise en mouvement [illegible] cet hiver [illegible].

Samedi dernier, il fut annoncé par le télégraphe que Bragg [illegible] Longstreet avait été déjà renforcé [illegible], maintenant, on annonce de Washington sur l'autorité de [illegible] que 45,000 hommes ont quitté Richmond, le 5, pour gagner le Tennessee.

Ces nouvelles peuvent être fausses, mais elles ne sont [illegible] improbables. Les correspondants de l'armée [illegible] au camp sur le Rappahannock [illegible] Richmond [illegible] Washington [illegible].

Si 45,000 hommes ont quitté l'armée de Richmond pour se rendre à Tullahoma, avant le 5 du mois dernier, [illegible] le général Longstreet, avec cette grande force ajoutée à son commandement, [illegible] nous ne comprendrions pas comment celle de Rosecrans [illegible] pourrait résister. Le passé nous a [illegible] que nos braves officiers [illegible] rebelles dans cette direction, [illegible].

Quelques dépêches de l'Est indiquent que l'armée du Potomac est de nouveau en mouvement, et nous espérons que la nouvelle est fondée. Si [illegible] le mouvement a été ordonné par suite de la croyance [illegible] qu'une portion de l'armée de Lee, [illegible] avait évacué sa position. Si Hooker traverse le Potomac [illegible] l'armée rebelle soit [illegible] encore en force, [illegible] attendre à une autre grande bataille, tandis qu'au contraire, s'il y a eu évacuation par cette armée, nous devons [illegible] une rapide marche [illegible] Richmond. En tous cas, les rebelles auront assez de forces à Richmond pour opposer une formidable résistance. Suivant tous les rapports, Richmond est mieux fortifiée que Washington, et nos meilleures autorités [illegible].

Mais il est inutile de se livrer à de plus amples conjectures. Nous ne devons pas terminer cependant sans dire que nous attendons encore le résultat des magnifiques combinaisons dont on nous avait parlé. Nous ne soutenons pas que le général Halleck a perdu la confiance publique, mais nous espérons qu'il saura bientôt l'établir et lui donner de meilleurs gages.

Renforts pour Bragg.—Les lignes suivantes, extraites du *Baltimore American*, donnent un nouveau poids aux commentaires des journaux que nous avons cités, sur le changement prochain du théâtre de la guerre, dans la sphère des opérations immédiates.

La *Gazette* de Cincinnati est informée par un voyageur venu d'Abingdon, Virginie, le 8 janvier, que 30,000 soldats rebelles, ont passé par cette place, se rendant à l'armée de Bragg. On croyait, cependant, qu'ils ne pourraient suivre cette route à cause du dommage fait au chemin de fer par les troupes du général Carter, [illegible] l'armée de Bragg.

Missouri.—Une lettre de St Louis, du 17 janvier, adressée à la *Tribune*, dit:

Les esclaves du Missouri sont maintenant requis de produire la preuve de la sympathie de leurs maîtres pour les rebelles avant de solliciter leurs papiers de liberté.

Produits de l'Ouest.—M. E. S. Keep offre à vendre rue Poydras, No 62, du porc, du bacon, des épaules, du café de Rio, avec un grand lot de mess porc de choix. Voyez l'annonce.

Théâtre de l'Opéra.—Nous rappelons au public que c'est demain que doit avoir lieu le bénéfice d'adieu de M et Mme Deligne. La représentation est donnée avec le concours de MM. Choi, Chaffary, Maillet, C. Claus, Mathieu, Adorey, Deligne, jeune, F. Kerkel, Dubois, Mmes Boudro et Maillet. Le programme se compose de *Cocorico, ou la Poule à ma tante*, vaudeville en 5 actes, de *La Pomme de Turquie*, opérette en un acte, et de *Le Fils du Bravo*, vaudeville en un acte. C'est un spectacle qui promet de la gaieté.

Bénéfice de Mme De Latournerie.—On parle déjà de la représentation extraordinaire qui doit être donnée à l'Opéra jeudi prochain au bénéfice de Mme De Latournerie. Il y a longtemps qu'on n'a eu occasion d'entendre un opéra complet, et nous croyons que les *Dragons de Villars*, avec Mme De Latournerie dans le rôle de Rose Friquet, obtiendront un grand succès. On dit aussi beaucoup de bien du ténor amateur qui doit chanter le rôle de Fernand dans le quatrième acte de la *Favorite*.

Parfumeries.—On verra aux annonces que le magnifique assortiment de parfumeries, au No 107 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine, doit être promptement écoulé pour cause de départ. Ces parfumeries sont d'une grande finesse: aussi les recommandons-nous particulièrement aux dames.

Destruction probable d'un autre steamer fédéral.—On écrit de Nashville à la date du 19:

Le steamer *Mary Crane*, de Louisville, avec des approvisionnements appartenant à notre flotte, a été arrêté pour faire du bois, dans son trajet vers Nashville, et l'on croit qu'il a été détruit par les rebelles.

Importance des prochaines élections en France.

L'article suivant écrit par M. Granier de Cassagnac dans *La Nation*, nouveau journal qui vient de paraître à Paris, indique l'importance que le gouvernement attache aux prochaines élections au corps législatif:

"Les lecteurs de la *Nation* attendent naturellement de moi qu'en prenant, après un long silence, la rédaction d'un journal, je leur dise les motifs qui me ramènent dans la presse militante, et les principes, en ce moment sans organe spécial, que je crois utile de faire prévaloir. Il ne serait en effet digne, ni de moi, ni des hommes de cœur et de talent qui me suivent ou qui m'écoutent, de borner notre ambition à faire et à répandre un journal de plus.

"Il est bien évident que les circonstances où nous nous trouvons empruntent aux élections générales, dont le terme approche, un degré spécial d'importance. Ces élections auront nécessairement, par leur caractère exceptionnel, une influence décisive sur la fortune de l'Empire. En effet, le renouvellement du mandat donné aux membres du Corps Législatif ouvre une période nouvelle de six années, à l'expiration de laquelle seront acquis les résultats suivants:

"L'Empereur aura, sous diverses formes, gouverné pendant vingt ans.

"L'Empire aura dix huit ans d'existence.

"Le Prince impérial, héritier du trône, sera majeur.

"Les enfants entrés au collège le 10 décembre 1848 auront trente ans, et ils formeront, avec leurs camarades des années suivantes, une génération acquise aux idées nouvelles, et étrangère aux passions et aux luttes des anciens partis.

"Donc, six années encore d'harmonie entre les pouvoirs et de calme dans le pays, et l'Empire sera définitivement fondé.

"Tels doivent être, tels seront les résultats naturels de la période ouverte par le renouvellement des pouvoirs du Corps Législatif. Les anciens partis, qui pressentent ce résultat et qui le redoutent, ne se trompent pas sur leur gravité. Ils sentent que six ans de plus d'effacement dans les affaires, de silence dans les assemblées, [illegible] des populations, les [illegible] à jamais dans la tombe. Ils ne s'y résignent pas, sans un dernier effort pour vivre encore. Ils agitent donc leurs drapeaux, qu'envahissait déjà la poussière, et ils se préparent pour une bataille dernière et décisive.

"Cette bataille, il faut la gagner, et je viens y faire mon devoir.

"J'attribue le même motif, sinon le même but, à tous les vétérans de la polémique, de la presse qui sont venus récemment réchauffer la polémique de leur ardeur et l'honorer de leurs concours. Ce n'est pas pour redevenir simplement journaliste que M. de La Guéronnière a fondé la *France*, et que M. de Girardin a repris la *Presse*; une œuvre et un temps ordinaires n'auraient pas [illegible].

"Ainsi, mettre le dernier sceau, par des élections [illegible] et nationales, à la consolidation de la dynastie et de l'Empire, voilà l'œuvre à laquelle doivent concourir tous les amis des institutions actuelles auxquels [illegible] donnent quelque crédit sur l'opinion.

"La *Nation* en prend sa part.

"Le problème à résoudre consiste donc à faire sortir [illegible] des élections prochaines l'esprit et la majorité du Corps Législatif. Appuyé sur cette majorité, [illegible] sur la volonté nationale, secondée par la sagesse du Sénat, par les lumières du conseil d'Etat, par le dévouement de l'armée, l'Empire pourra [illegible] encore ses racines dans le sol de la France, et le prince impérial commencera, au milieu de nos enfants, les traditions de son glorieux père.

"Par quelle voie [illegible] Corps Législatif? [illegible] à rien d'essentiel à changer dans sa politique intérieure ou extérieure [illegible] depuis douze années, et que les principes qui ont servi à établir la dynastie [illegible] les meilleurs à employer pour la consolider."

CHRONIQUE LOCALE.

Le prix du pain.—Le prix de la farine étant de dix piastres le baril, les boulangers devront donner, à partir de dimanche prochain, 8 du courant, jusqu'à nouvel ordre—

50 onces pour 20 cents.
25 " " 10 cents.
12 " " 5 cents.

L'ordre émane du Maire.

Cour provisoire des Etats-Unis.—M. Horner a présenté une pétition de Mme veuve Seixenay pour l'émancipation de la négresse Felda. M. Horner a fait prouver que la législature de 1857, tout en abolissant le droit d'émancipation avait fait certaines exceptions. Le juge a réservé ce qu'il croyait pouvoir promettre que le décret serait rendu.

Sur la demande de M. Field, les plaidoiries dans l'affaire Auguste Reuter ont été remises à mardi prochain.

L'affaire Cofield contre Messer a été appelée sur la demande de M. Durant. Il s'agit d'une somme de $3250, montant d'un marché pour [illegible], sur lequel il est dû $5,000, (le reste [illegible]). Les biens du défendeur avaient été séquestrés, sous prétexte que ledit défendeur était citoyen du Massachusetts, et se disposait à quitter l'Etat. Le défendeur niait ce qu'alléguait le demandeur et priait le tribunal de lever le séquestre.—Plusieurs témoins ont été entendus sur la question de savoir s'il était vrai qu'une certaine partie de la récolte avait été transportée de la plantation en ville; mais le principal témoin étant absent, il n'a rien été décidé.

Les Cours de District.—A la Sixième Cour, l'affaire A. J. Butler contre J. B. Murrison pour le paiement de billets s'élevant à $20,000 a été commencée.

Les causes appelées devant les autres tribunaux n'offrent aucun intérêt.

Accusation.—Une "contrebande" du nom de Raymond Torrence a été arrêtée, hier, dans le Deuxième District, à la demande d'un officier de la Douane.

Elle est accusée d'avoir contrefait les signatures des généraux Banks et Bowen sur des permis ou des passes.

Froid et faim.—La police a recueilli, hier matin, de bonne heure, J. H. Hogan qui était étendu sur le trottoir de la rue Perdido. Il était presque sans mouvement et avait perdu l'usage de la parole. Le malheureux se mourait de faim et de froid. On l'a transporté au corps de garde et de là à l'Hôpital de Charité.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouveau plan de guerre.

Plusieurs journaux du Nord s'occupent d'un plan tout nouveau d'opérations militaires, d'après lequel il s'agirait non seulement d'envoyer de grands renforts à Rosecrans, mais encore de porter dans l'Ouest, ou pour parler plus précisément dans le Tennessee, tout le poids de la guerre, même aux dépens de la campagne de Virginie qui serait à peu près abandonnée, du moins pour le moment. Ce plan aurait pour avantage de contenir les abolitionistes qui peuvent se trouver dans les armées de l'Ouest et qui redoutent l'influence des démocrates. Avec le Tennessee tout entier, on espérerait avoir bientôt toute la navigation du fleuve et arriver par là à la consolidation définitive des Etats du Nord-Ouest dans l'ancienne fédération. Le projet dont il est question, ressort de plusieurs articles publiés dans les journaux de Philadelphie et de New York. Nous nous bornerons pour cette fois à reproduire les idées de l'*Evening Post*, qui ne fait aucune difficulté pour avouer que, selon lui et dans ses vues, le "Tennessee vaut plus que la Virginie."

Pendant que notre armée sur le Rappahannock demeure inactive ou se prépare à marcher dans une direction qui agrandira, par le temps, la distance de l'armée de Tennessee, et la mettra toujours davantage dans l'impossibilité d'envoyer des renforts à Rosecrans, le public est [illegible] de nouvelles qui viennent de l'Ouest et qui parlent de troupes expédiées de la Virginie pour les rebelles. Il est probablement vrai que Lee envoie des troupes dans le Tennessee. Pourquoi ne le ferait-il pas? Le risque est faible; et le but qu'il espère atteindre est fort important. Avec 20,000 hommes il peut arrêter la marche de notre armée sur le Rappahannock; [illegible] Jackson, [illegible] les difficultés naturelles du pays [illegible] Fredericksburg et Richmond, de manière à ce que nous soyons arrêtés à chaque cours d'eau [illegible] et l'armée rebelle du Tennessee, renforcée par le gros de l'armée de Lee, aurait amplement le temps de tomber sur Rosecrans et Grant et de les détruire avant que nos forces eussent pu arriver à la capitale rebelle.

Et même si, en pareil cas, nous avions Richmond, cette occupation pourrait-elle faire compensation pour la perte du Tennessee et la défaite de nos armées dans cette section? certainement non.

Nous pensons donc que la résolution prise, dit-on, par le général Halleck d'envoyer dans l'Ouest une grande partie de l'armée du Potomac, est une preuve qu'il apprécie sagement nos dangers, et qu'il comprend que nous devons aller à la rencontre de l'ennemi là où nous pouvons le faire avec avantage. Avec 50,000 hommes laissés en arrière pour la défense de Washington et de la ligne du Potomac, et en abandonnant toute idée de faire un mouvement offensif en Virginie, nous pourrions avec rapidité concentrer sous Rosecrans et sous d'autres généraux dans l'Ouest des forces assez considérables pour ouvrir le Mississippi et lancer une armée dans les Etats cotonniers du golfe. Après cela, la capitale rebelle tomberait d'elle-même.

La prochaine armée fédérale.

Un journal du Nord remarque qu'il est devenu impossible d'enrôler au Nord un plus grand nombre de blancs, car le Nord qui était uni naguères est maintenant divisé. La division est venue de ce que la guerre paraît avoir changé de but; d'unioniste qu'elle était dans le principe, la guerre a dégénéré en œuvre abolitioniste et de là vient que la moitié du Nord a senti son enthousiasme se refroidir par degrés et aujourd'hui cet enthousiasme est presque éteint.

Mais qu'en est-il avec le parti républicain? De ce côté du moins l'enthousiasme ne manque pas. Thad. Stevens propose d'armer 150,000 nègres, pour remplacer les soldats dont le service expirera dans deux mois. Cela même ne suffirait pas, car il faudrait aussi remplacer ceux qui d'ici là périront par les maladies ou les batailles ou qui manqueront par raison de désertion. Le parti républicain serait-il donc réduit à prendre des nègres pour recrues?

Non, dit le journal du Nord, qui pose cette question: car le parti républicain réunit encore 1,614,164 votes dans les élections dernières et ces 1,614,164 votants peuvent donner 806,360 hommes en état de porter les armes et de combattre, suivant le calcul d'Horace Greeley.

Il s'agit donc de savoir si ces 806,360 électeurs voudront s'engager au service de l'administration fédérale qui représente aujourd'hui le parti abolitioniste, et se mettre en campagne pour combattre le Sud dans une guerre dite inconstitutionnelle par tout le parti démocrate du Nord.

Certes ces 806,300 hommes feraient une armée magnifique, et si on leur ajoutait tous les jeunes gens entre 18 et 21 ans, on atteindrait aisément au chiffre de 900,000 soldats que la *Tribune* a offerts à M. Lincoln, s'il se décidait à inaugurer une guerre d'abolitionisme. M. Lincoln s'est exécuté. Sa proclamation du 1er janvier a émancipé en principe les nègres de dix Etats; il reste à savoir si les meneurs abolitionistes et les électeurs du parti abolitioniste ne feront rien pour les émanciper de fait.

Les Anglais en Cochinchine.

On écrit de Bankok, 26 novembre:

"Le sultan de Linga, expulsé de ses Etats par les Hollandais, dont il est le vassal, s'était réfugié auprès du sultan de Tringanu, son beau frère. Il paraît que de là il fomentait dans le royaume indépendant de Pahang des troubles dont l'influence s'est fait sentir jusque dans les possessions anglaises de la Malaisie. Pour y mettre un terme, le gouverneur des possessions britanniques a demandé au sultan de Tringanu l'extradition du sultan de Linga, et sur son refus il a eu recours à la force; c'est du moins ce qu'annoncent les dernières nouvelles de Singapore, qui viennent d'apporter la nouvelle du bombardement de Tringanu par les forces anglaises."

Soldats noirs et soldats blancs.

Nous avons publié hier un article du *Courrier des E. U.* où était exposée la misérable condition des nègres fugitifs dans les Etats particuliers du Nord-Ouest et du centre où on leur refuse tout secours et tout travail et où on leur reproche d'avoir quitté leurs maîtres du Sud. Nous publions aujourd'hui une lettre écrite par un soldat fédéral de l'armée du Rappahannock, qui se plaint de ce que les soldats noirs sont mieux traités que les soldats blancs. Cela tendrait à démontrer que les nègres fugitifs n'ont de soutien véritable que le gouvernement général et qu'ils n'ont rien à attendre des Etats particuliers. Mais le soutien du gouvernement général ne peut être que temporaire pour les nègres, car on annonce déjà que des exceptions [illegible] vont être demandées aux autorités de Washington sur les dépenses occasionnées par l'emploi des nègres dans les armées fédérales. La lettre dont il s'agit et que voici, ne détruit donc en rien ce qui a été écrit précédemment sur le même sujet:

[illegible]

On lit dans le *Louisville Journal*: Les organes républicains ont annoncé, depuis plusieurs mois, à leurs lecteurs les grands événements qui devaient se produire le 1er janvier, jour de la proclamation d'émancipation. Eh bien! Le premier janvier est venu, il a passé. Un [illegible] s'est écoulé. Mais où sont ces grands événements?

Les navires cuirassés.—Le département de la marine vient d'adresser aux différents entrepreneurs chargés de la construction des navires cuirassés des instructions qui modifient notablement les plans primitifs. Neuf bâtiments ont déjà été construits sur le type du *Monitor*; ceux qui sont actuellement sur les chantiers devaient être plus longs et avoir un très faible tirant d'eau. D'après les nouveaux plans, ils seront considérablement renforcés et auront plus de tirant d'eau. Il y en a sept dans un état plus ou moins avancé; un ou deux seront lancés dans quelques semaines; en voici les noms: *Mahopac, Manhattan, Tecumseh, Canonicus, Catawba, Manayunk, Tippecanoe*. Aucun ne peut être prêt pour des expéditions prochaines.

Le capitaine Ericson a mis à profit l'expérience des bâtiments du même genre qui ont été mis en service depuis le premier *Monitor*. Mais le dernier mot est loin d'être dit sur ces bâtiments. Voici, au sujet des navires cuirassés, en général, des observations faites en France, et publiées par le *Courrier du Midi*, de Toulon:

"L'arrivée de la frégate *La Gloire* dans le dock de Castineau a révélé trois phénomènes imprévus: le premier, c'est que le contact du doublage de cuivre avec les plaques de fer immergées a établi un courant galvanique qui a produit l'effet d'une pile de Volta, et détérioré complètement l'armure de la frégate dans les parties au dessous de la ligne de flottaison; le second consiste dans l'apparition d'une espèce de coquillage entièrement inconnu jusqu'ici parmi les myriades de mollusques attachés à la coque, et qui paraît avoir été produit sous l'influence du même courant galvanique; enfin il y avait dans la cale du bâtiment 22,000 litres de vin qui se sont trouvés transformés en vinaigre. Ces phénomènes ont été mis à l'étude et doivent être l'objet d'observations d'un grand intérêt pour la science."

Tableau de la bataille de Fredericksburg.—Le *Moniteur* publie un long et dramatique récit de la bataille de Fredericksburg. Le correspondant du *Moniteur* a été particulièrement frappé de l'attitude qu'offraient les confédérés dans leurs retranchements, la veille du combat.

"Toute une armée silencieuse et l'arme au bras, masquée par les rideaux d'arbres que l'état major du Sud avait eu soin de garder debout devant les bouches de leurs canons, et au pied desquels se tenaient les sapeurs, la hache et la scie à la main; sur chaque route, une série d'abatis abritant les tirailleurs et les colonnes d'infanterie, et dans lesquels les meilleures lunettes de Burnside ne pouvaient distinguer qu'un amas confus de feuillage: tous ces hommes de guerre, enfin, Lee, Jackson, Longstreet, Stuart, guettant de ces abris invisibles cette belle armée qu'ils voyaient défiler fièrement sur les ponts du Rappahannock, n'ayant qu'une conscience vague du désastre audevant duquel elle courait."

MEXIQUE.

Nous trouvons dans l'*Echo du Pacifique* du 20 décembre les nouvelles suivantes qui, bien que d'ancienne date offrent, cependant, quelque intérêt:

On nous communique quelques lettres écrites de Mazatlan le 6 et le 10 novembre, et qui ont été apportées par le *Neva*.

En voici quelques extraits:

"Dans les derniers jours d'octobre, Ramon Corona, colonel appartenant à l'armée des libéraux, est entré à Tépic à la tête de douze cents hommes.

"Le bataillon conservateur Osollo, comptant 250 hommes et ayant à sa tête Ramon Gonzalez, s'est retranché dans l'église Parroquia, où il a résisté à un siège de trois jours.

"Pendant ce siège, les libéraux ont mis la ville au pillage. Les seules propriétés qui aient été respectées sont celles de MM. Weber, consul français; Freyman, consul de Hambourg; Juan A Agusta, consul d'Espagne; Baron, Forbes & Cie, consul des Etats-Unis. Néanmoins, chez ce dernier on a enlevé tous les chevaux de selle et de trait.

"Au troisième jour, apparut un détachement des troupes de Lozada, aux ordres du colonel Andres Rozales. C'était de la cavalerie. Cette troupe de concert avec les assiégés, mit les libéraux dans une déroute complète.

"Ceux ci essayèrent de se rallier au rancho du Trapichillo, à douze milles nord ouest de Tépic. Mais la cavalerie déjà nommée les y poursuivit, leur tua quatre cents hommes, parmi lesquels Mercado y Huafienche, et leur enleva toutes leurs armes, munitions, chevaux, etc., ainsi que le butin qu'ils avaient emporté dans leur fuite.

"On ignore ce qu'est devenu le commandant Ramon Corona.

"Les conservateurs sont installés dans le Tépic où les libéraux, au moment de leur irruption dans cette ville avaient tué une centaine de personnes de tout sexe et de tout âge."

Autre correspondance.

Mazatlan, 20 novembre 1862.

Lozada règne toujours en roi dans la malheureuse ville de Tépic. Dans la dernière rencontre qu'il a eue avec le général Corona, son lieutenant *Ualtcorte* a été tué. Ce voleur de grand chemin était parvenu, à l'exemple de son capitaine, à réunir un assez grand nombre de gens de sac et de corde qui, au cri de *Viva la religion!* portaient l'épouvante dans tout l'Etat de Jalisco.

Tout le monde désire en finir avec tous ces brigandages, que quelques uns nomment *Révolution*. Aussi tous les hommes bien pensants et qui possèdent encore quelque chose font des vœux sincères pour que la France conduise à bien le programme qu'a donné le gouvernement par la voix de son ministre M. Billault: la fin de l'anarchie et l'ordre partout!

On est fatigué d'être toujours volé, tantôt par les conservateurs, tantôt par les libéraux, et l'on est persuadé que les affaires reprendront aussitôt que notre escadre sera maîtresse des ports du Pacifique.

Au milieu de ces sympathiques opinions, il n'est pas rare d'entendre encore dire à de pauvres gens *que les Français ont peur du général Vega!—que l'armée française avec tous ses généraux est prisonnière du général Ortega!—que l'armée des Etats Unis vient à marche forcée à la défense de l'indépendance mexicaine!*—et les gouverneurs font leur possible pour maintenir le pauvre peuple dans toutes ces fausses idées.

Du reste, le despotisme le plus grossier et les habitudes les plus brutales règnent dans tous les Etats d'Occident, ce qui n'empêche pas que les gouverneurs, généraux, etc., mettent au bas de toutes leurs proclamations: *Dios y Libertad!* Ceci est bien leur liberté!

LE TRESOR DU GOLDEN GATE.

Le capitaine Waterman, après quatre mois d'absence, est revenu avant hier à San Francisco. Ses efforts pour opérer le sauvetage du trésor qui a sombré près de Manzanillo avec le *Golden Gate* paraissent avoir complètement échoué.—Tout d'abord il a trouvé le corps du navire à une profondeur de 9 pieds sous l'eau et rempli de sable. Ses tentatives pour en extraire des boîtes renfermant de l'or furent inutiles. Une tempête survint. Le capitaine retourna à terre après que le calme fut revenu. Plus de sable. Le ressac de la mer avait dégagé la cale du naufrage, mais aussi, plus de traces du fameux trésor. Avant son arrivée, quelques boîtes d'or jetées sur le rivage avaient été ouvertes par des natifs du pays. On estime que ces boîtes pouvaient contenir de 150 à 200,000 dollars. Fameuse épave pour les premiers occupants! Qu'est devenu le reste?—On pense que d'autres boîtes se retrouveront enfouies dans les sables de la rivière mais que ce sera le hasard qui les découvrira, rien ne pouvant guider les recherches. Le sable est léger, la lame est lourde, et 24 heures suffisent pour changer l'apparence de la plage.

Une espérance survit donc à ce grand sinistre. Après quelques tempêtes la mer pourra rendre une partie du trésor qu'elle recèle et donner à quelques-uns de quoi faire quelques largesses posthumes au profit des vigilants.

[*Echo du Pacifique*.]

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.

V.—L'amour de Sibylle.—*Suite.*

Dès ce moment, les rapports de Raoul avec le château devinrent plus familiers, et cette scène de piété se renouvela plus d'une fois en sa présence. Elle lui causait une sorte d'émotion indéfinie qu'il éprouvait encore en assistant [illegible] [illegible]

Il y avait encore bien loin sans doute de ces dispositions émues et de ces aspirations poétiques à une sérieuse renaissance morale et à une foi positive. L'esprit droit de Sibylle ne s'y trompait pas. Sans bien connaître les objections si multiples et si complexes dont s'alimente le scepticisme moderne, et qu'il est trop superflu d'indiquer à un lecteur de ce temps, elle comprenait qu'elles ne pouvaient céder en un jour à de vagues attendrissements. L'abbé Renaud la rassurait.—Dieu se sent, lui disait-il, et ne se prouve pas.... Laissons ce cœur s'ouvrir encore plus largement; et les objections radicales de l'esprit viendront s'y perdre et s'y noyer d'elles-mêmes. Qu'il croie une fois à Dieu, je me charge du reste.

Sibylle d'ailleurs semblait s'être fait une loi d'éviter avec tout, et surtout avec Raoul, ce texte d'entretien. Elle lui laissait même voir, dans le cours de leurs relations familières, une sérénité paisible dont il s'inquiétait, la prenant pour de l'indifférence: il craignait qu'elle n'eût vraiment accepté au pied de la lettre, et sans en attendre rien de plus, l'amitié passagère qu'elle lui avait permise; quant à l'épreuve mystérieuse dont le succès de leur amour avait paru dépendre, elle n'y faisait aucune allusion, et il pouvait croire qu'elle n'y pensait jamais.—Elle y pensait toujours; elle y pensait quelquefois avec de mortels découragements, quelquefois avec des ravissements où son cœur se fondait.—Hélas! dit elle un jour au curé, n'y a-t-il pas de la folie à espérer qu'une âme si endurcie puisse être touchée en si peu de temps et par de si faibles moyens? .... Il faudrait qu'elle fut saisie!—Et après une pause elle ajouta avec un triste sourire:—Il me semble quelquefois, mon père, que si je mourais, ... il croirait!—Le vieillard ne put que lui faire signe de la main de chasser ces pensées, et ses yeux s'emplirent de larmes.

Un autre jour, ayant cru surprendre sur le visage ou dans les paroles du comte quelque symptôme heureux:—Ah! mon père, dit-elle au vieux prêtre, quel rêve je fais! n'est-il point trop beau pour la terre? Sauver du mal et ramener à Dieu ce qu'on aime, ... qu'on aime éperdument!—Et elle mit dans ce mot un accent de passion inexprimable—Ah! quel rêve je fais!—Elle fondit en larmes à son tour, et cacha son front dans ses mains charmantes.

Cette étrange vie durait depuis deux mois environ, quand un soir, à la nuit tombante, M. de Chalys, qui avait dîné au château, prit le bras de Mlle de Férias et l'entraîna doucement dans l'avenue de châtaigniers qui s'étendait devant la grille.—Mademoiselle, lui dit-il, est-ce que je me trompe? Je me figure que vous ne songez plus à me convertir ....

—Pourquoi, monsieur? Parce que je ne vous catéchise pas? ..... Outre que je suis une pauvre théologienne, je crains les rôles malséants.... J'ai grande envie de vous convertir, ajouta-t-elle en souriant, mais j'ai grande envie aussi de ne pas vous déplaire.

—Je ne sais pas trop dans quel rôle vous pourriez me déplaire, dit Raoul du même ton;—mais enfin voulez vous connaître l'état de mon âme, mademoiselle Sibylle?

—Oui, s'il est meilleur qu'autrefois,

—Il est meilleur.

—C'est vrai? dit elle vivement,

Et il sentit le bras de la jeune fille trembler contre le sien.

—Il faut que ce soit bien vrai pour que je vous le dise, car rien ne me paraîtrait plus cruel que de m'abuser, et plus coupable que de vous abuser vous-même sur un tel sujet..... Oui, vous et tous ceux qui vous entourent, vous me faites douter.... de tous mes doutes. Il est si difficile, il est si révoltant de croire que des cœurs comme les vôtres soient sortis tout entiers de la matière, et qu'ils y rentrent tout entiers! Chaque jour je me fortifie dans la pensée qu'il y a vraiment une source plus pure d'où les âmes descendent et où elles remontent,—comme les anges de la vision biblique..... Oui, j'entrevois une certitude qui m'éblouit..... Ce Dieu n'est pas encore le vôtre sans doute..... mais enfin, dites-moi, mademoiselle Sibylle, que vous êtes contente!

—Contente! dit-elle d'une voix basse et pénétrée—non, je ne suis pas contente, ... mais j'ai le ciel dans le cœur!

Ils continuèrent à marcher quelque temps en silence sous les sombres arcades de l'avenue. Sibylle tout à coup lui tendit la main:—Mon ami! murmura-t-elle.—Il prit cette main et la serra sans parler..... Elle s'éloigna aussitôt, et il vit son ombre se perdre dans les jardins.

Après la plus heureuse nuit de sa vie, Mlle de Férias eut le lendemain un triste réveil. L'abbé Renaud vint lui annoncer que M. de Chalys avait reçu dans la matinée une dépêche qui le forçait de partir immédiatement pour Paris. Raoul comptait d'ailleurs revenir sous peu de jours. Il avait prié le curé de remettre à Mlle de Férias la dépêche qui motivait son départ. Elle contenait ces trois mots:

"Viens vite! "Gandrax."

En lisant cette signature, Sibylle pâlit.

VI.—L'amour de Clotilde.

A l'heure même où, sous la voûte des avenues de Férias, Sibylle laissait tomber sa main et son cœur dans la main de Raoul, une scène d'amour fort différente se passait dans le salon d'une de ces élégantes résidences d'été qu'on voit suspendues à peu de distance de Paris sur les coteaux de Luciennes. Le baron de Val-Chesnay, propriétaire de cette habitation, avait eu ce jour là à dîner un ami qu'il s'était fait depuis quelque temps, sans trop savoir comment ni pourquoi. C'était Louis Gandrax. Pour s'introduire sur le pied de la familiarité dans la maison de ce jeune homme, Gandrax n'avait pas eu besoin de déployer les souplesses stratégiques qui sont d'usage en pareil cas, et auxquelles la raideur de son naturel se fût difficilement prêtée. Le génie de Clotilde avait pourvu à tout. Comme toutes les femmes à tête forte qui méditent d'unir les agréments de l'indépendance aux bénéfices d'une situation régulière, elle avait jugé bon d'affermir préalablement sur les yeux de son mari le bandeau d'une confiance à toute épreuve. Avec une imagination de feu et nuls principes, elle avait su lui persuader qu'elle était à la fois une enfant et un marbre. M. de Val-Chesnay, pénétré de cette flatteuse conviction, nourrissait pour cette belle statue des [illegible] ardeurs qui n'étaient égalées que par son respect. S'il lui arrivait de rechercher parfois dans les théâtres ou dans les tribunes du *sport* quelques amours moins éthérées et plus en harmonie avec l'argile inférieure dont il se sentait pétri, il en rapportait des remords et des terreurs qui n'échappaient point à Clotilde et qui achevaient de lui assurer l'empire. Le jeune baron, malgré tout, était trop amoureux de sa femme pour n'en pas être jaloux. Ce fut donc avec une véritable satisfaction qu'il la vit un jour tourner l'activité de sa pensée vers les hautes spéculations de la science, sous la direction spirituelle de Louis Gandrax. La réputation de Gandrax était d'ailleurs particulièrement rassurante, l'intégrité de ses mœurs n'était pas moins notoire que son talent. M. de Val-Chesnay crut donc dans sa mince cervelle faire un coup de diplomatie raffinée en ménageant à sa femme ces innocents loisirs, et en attirant dans son intimité domestique un homme qui semblait devoir y être une égide plutôt qu'un danger.

Le premier charme de Gandrax aux yeux de Clotilde avait été le reflet que jetait sur lui son amitié avec Raoul. Puis peu à peu la puissance personnelle, la beauté imposante et la célébrité du jeune savant avaient exercé sur l'esprit de Clotilde une sorte de fascination qu'elle avait pu prendre pour de l'amour. Désespérée à ce moment même par l'abandon et par le départ de M de Chalys, dont elle avait fini par perdre les traces, elle s'était livrée brusquement à cet entraînement équivoque dont un goût subit pour les curiosités de la science fut le mensonge inutile. Ce n'est pas toutefois sans sincérité ni sans ardeur que cette jeune femme essaya de s'initier aux graves études qui occupaient Gandrax, et de donner à leur liaison un caractère élevé qui en cachait vis à vis d'elle-même les tristesses et les rougeurs. [illegible] Clotilde n'était pas une âme basse, et même dans ses fautes on devait retrouver les indices d'une noblesse originelle étouffée par une éducation détestable.

Louis Gandrax avait eu une jeunesse ascétique. Assailli dans sa maturité par un de ces amours vengeurs qui déchaînent quelquefois le démon de midi, il avait transigé avec son orgueil, qui était sa maîtresse vertu, par un singulier compromis. Impuissant à vaincre sa passion, il avait cru faire acte de supériorité dominatrice en l'imposant à Clotilde, [illegible]

[illegible]

Octave Feuillet. (*A continuer.*)

Décédée hier soir à 5 heures, à l'âge de 23 ans, *Marie Aimée* MAURANGES. Les amis et connaissances des familles Du Garlin, St Alexandre, Trudeau, Fagot et Théo. Lanaux, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Son corps est exposé rue des Grands Hommes, entre St Ferdinand et la Presse à Coton.

AMER DE HOSTETTER.—Si l'estomac ne fonctionne pas bien, [illegible] du corps et de l'esprit. Le dyspeptique est le plus malheureux des hommes. Sans une bonne digestion il n'y a ni tranquillité ni santé, ni clarté d'intelligence, ni forces, ni jouissance de la vie. Si l'estomac ne fonctionne pas bien, ayez recours à l'AMER DE HOSTETTER, le stimulant le plus pur qui ait jamais été administré. Servez vous en pendant une semaine [illegible] vous aurez un bon appétit, un pouls régulier, en un mot une bonne santé.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
O. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 8,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 25 et 25 rue Commune.
7 fév—6

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Hôtel-de-Ville, 6 février 1863.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de dix piastres ($10) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche huit février, comme suit, jusqu'à nouvel ordre:

Cinquante onces de pain pour.... 20 cents.
Vingt-cinq " " .... 10 "
Douze " " .... 5 "

Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.

Par ordre, JAMES F. MILLER,
Capt. de l'armée des E. U. et agissant comme Maire.
T. W. Murphy, secrétaire. 7 fév

PARFUMERIES, PARFUMERIES.
LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

107 RUE ROYALE, entre Ste-Anne et Dumaine, à vendre au prix coûtant—
Grand assortiment de parfumeries, telles que—
SAVONS,
EAU DE COLOGNE,
ESSENCES,
POMMADES,
HUILES,
POUDRES, &c, &c.

Ainsi qu'une grande quantité de verreries à l'usage des parfumeurs et des pharmaciens, et 1,600 gallons d'eau de Cologne pour coiffeurs.—Le soussigné offre à vendre son magasin et fabrique de parfumeries à l'aimable et s'engage à montrer la fabrication à l'acquéreur qui ne serait pas au courant.
Nouvelle-Orléans, 6 février 1863. J. ANGELLOZ.
6 fév—2 m

A vendre pour cause de départ.
UNE BOULANGERIE avec ses accessoires située No 251, rue de Chartres entre St-Philippe et Ursulines.
Une table pour vendre le pain, placée au Marché Français et portant le No 108.
S'adresser pour traiter sur les lieux. 7fév—6

PORC MESS.
CENT CINQUANTE barils porc mess de choix, en magasin et à vendre par E. S. KEEP,
7fév—3t rue Poydras, No 62.

EPAULES BACON.
CINQUANTE boucauts épaules prime, en magasin et à vendre par E. S. KEEP,
7fév—3t rue Poydras, No 62.

CAFE.
QUINZE sacs café Rio, en magasin et à vendre par E. S. KEEP,
7fév—3t rue Poydras, No 62.

Nouveau Magasin d'encan,
Rue Royale, No 31, entre les rues Bienville et Douane.
P. H. FLYNN, encanteur.

M. P. H. FLYNN annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin d'encan dans la rue Royale, No 31, où il est prêt à recevoir tous les articles et les marchandises qui pourraient lui être confiés. Il se charge également de la vente de [illegible] et de toutes les transactions dans son genre d'affaires.
Avances libérales sur les consignations.
Jours réguliers de meubles, &c, &c., en magasin—*Les Lundis, les Mercredis et les Vendredis.*
6fév—

AVIS.
LES créanciers de la succession de François Auguste Legros sont invités de remettre, d'ici à dix jours, entre les mains du curateur soussigné, la note du montant de leurs créances et ceux qui doivent, de vouloir bien, dans le même délai, payer.
P. BOE, curateur, rue Dauphine, No 386 entre Bagatelle et Esplanade
3 fév—3 eoltj

TABAC! TABAC!
LE soussigné a en magasin quelques cents balles tabac de 100 livres chacune, convenables pour les marchés des Antilles et du Mexique—Aussi, quelques boucauts tabac léger en feuilles pour capes ou tripes.
T. K. PRICE, 30, rue du Camp.
9janv—1m

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Vendredi soir, 6 février, 5 heures P. M.*

COTON.—Les transactions annoncées comprennent 3 balles low middling à 60, 50 de middling à 62 et 19 de bon middling à 63c la livre. Il y a eu plusieurs autres petites ventes, mais nous ignorons à quels prix. A l'encan 1 balle d'avariée s'est vendue à 43c, 1 balle rempaquetée 54 et 16 balles low middling à 60½ la livre. Les ventes des trois derniers jours sont d'environ 200 balles. La plus grande partie du coton reçu est achetée à la campagne et destinée à l'exportation directe.

SUCRE.—Bonne demande, mais l'approvisionnement étant faible, il ne s'est vendu que 400 boucauts, en plusieurs lots, à 6 à 6¼ l'inférieur à ordinaire et 8¼ à [illegible] le fair à fully fair de la nouvelle récolte; 8¾ à 9c le fair à fully fair de l'ancienne récolte.—A l'encan, 419 boucauts, comme suit, [illegible] principalement pour placement. Les ventes des trois derniers jours sont de 2500 boucauts.

MELASSE.—Les transactions d'aujourd'hui comprennent 700 barils, en plusieurs lots, à des prix irréguliers. Ordinaire de la nouvelle récolte, 27c; fermentée, 28¼, [illegible] de bonne qualité, 19 à 30c le gallon. A l'encan, [illegible] barils comme suit: 166 à 12½, 2 et 100 à 15c, 71 à 15½, 36 à 20, 294 à 30, et 290 à 31 le gallon; 90 demi barils à 31c. Le stock est faible et ne se compose que de qualités inférieures.—Ventes des trois derniers jours, 1500 barils et 300 demi barils.

FARINE.—Un lot de 150 barils de bonne superfine a été vendu à $9 75 et un de 100 barils bon extra à $11 le baril.

SON—700 sacs à $2 25 et 100 à $2 37½ les cent livres.

PORC—Un lot de cent barils de mess a été vendu à $[illegible] le baril.

PEAUX—600 peaux à 16 et 17c les sèches (country) et 9c les non séchées.

FRET—Pour les ports du Nord $1 50 le boucaut de sucre et 50c le baril de mélasse par les navires à voiles du gouvernement; $2 50 le boucaut et $1 25 le baril par steamers; $2 le boucaut de sucre et 60 à 70c le baril de mélasse par navires marchands, $3 50 le boucaut et $1 50 le baril par steamers.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 60 barils poix de marine à $6 42½, 40 caisses vin de la Louisiane à 5¼, 565 tonneaux charbon Splint d'Ecosse à $11, 25 sacs café de Rio à [illegible], 16 caisses thé à [illegible], 110 tierçons beurre à [illegible], 12 caisses et 34 demi caisses tabac à chiquer à 50 à 60¼; 255 tierçons jambons à 5¾ à 10c, suivant la qualité et l'état, 10 tierçons épaules de choix à 6¾, 20 caisses chandelles Adamantine à 23c, 20 caisses biscuits soda à 8c, 70 caisses limons avariés à 25c et 12 à $1 25, 10 barils graisse à 12c et 100 barils porc mess à $13 75.

—Reçu dans les trois derniers jours: 315 balles coton, 29 barils rhum, 184 boucauts et 44 barils sucre, 3358 barils mélasse, 500 sacs avoine, 200 balles foin et 826 peaux.

—Exports: 15 barils whisky, 83 550 douves, 231 balles coton, 1466 boucauts et 91 barils sucre et 4677 barils mélasse.

—Arrivés: 4 steamers, 2 navires, 1 barque, 1 chaloupe, 7 goëlettes et 3 bateaux à vapeur.—Expédiés: 1 steamer, 2 navires, 3 bricks, 3 goëlettes et 3 barques.

—Le fleuve a monté de neuf pouces depuis les trois derniers jours; il est actuellement à trois pieds trois pouces au dessous de la marque des hautes eaux.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 7 février 1863.

Arrivés dans la semaine, [illegible] bœufs, 42 cochons, et 149 veaux. Se sont vendus 210 bœufs, 114 cochons, 132 moutons et 20 veaux, stock à vendre, 100 bœufs, 15 cochons et 44 veaux.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net........ 25 cts.
" 2e " " 20
" 3e " " 15
Veaux, 1re qualité, par tête........ $25 à 30
" 2e qualité, par tête........ $20 à 25
Cochons, par 100 livres gr........ $14 à 16
Moutons, suivant la qualité, par tête........ $5 à $10
Vaches à lait, par tête....nominal.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.
Barque Lenox's, Beazer, New York.
Barque Solo, Hyne, New York.
Goëlette J V Wellington, Baxter, Boston.
Goëlette M Y Davis, West, New York.

ARRIVES HIER.
Steamboat Morning Light, McQuid, de la Côte.
Steamboat Laurel Hill, Thomas, Baton Rouge.

Pour la note des importations et des exportations voir la page anglaise.

ATTENTION.

M. R. T. Montgomery vend à l'encan aujourd'hui 7 courant, à onze heures, à l'entrepôt St-Louis, farine. A midi, rue du Camp No 93 [illegible] épaules whisky eau de vie, &c.—Voir annonces.

[illegible] café Rio de choix [illegible] dans la rue des Magasins, No 47, par M. D. E. Morphy, encanteur. [illegible]

M. H. H. McLean, encanteur, vend [illegible] bottes [illegible] au coin des rues de la Commune et Tchoupitoulas. [illegible]

CUISINIERE A LOUER.
UNE bonne cuisinière [illegible] NOURRICE, négresse ayant du [illegible]
[illegible] No 176, rue St Louis 6 fév—3t

A VENDRE.
QUINZE MILLE CIGARRES de la Havane, Flor Regalia, Rey de la Reina, [illegible] par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37 Vieille Levée.

50 paniers champagne [illegible] Perrier, [illegible] caisses vin de Bourgogne de J. Lasseure & Co, [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 37 Vieille Levée.

Plats cotés.
TRENTE DEUX boucauts plats-côtés, [illegible] épaules [illegible]. A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 37 Vieille Levée.

VINS.
VINGT barriques vin rouge pour famille, [illegible] St Bayer Cahors, [illegible] P Germont [illegible] Sauternes [illegible] vin d'Oporto et de Xérès, [illegible] whisky Bourbon, à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 37 Vieille Levée.

Vins! Vins!!
100 barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] Frontignan [illegible] Vermouth [illegible] par L. B. SANARENS, 354 rue Chartres près Esplanade

CHANGE.
CHANGE à vue et à temps sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs par W. J. REID, Rue des Magasins No 33

Change sur France.
Constamment à vendre par J. H. EIMER & Co, 27, rue de Carondelet.

Divers. Divers.
FARINE—1000 barils des meilleures marques, "Upper Ten" de Hogard, Eagle, Empire et Rockschmitt Mills—
MAIS—350 sacs maïs jaune, [illegible] mélangé.
CORDE—70 rouleaux corde supérieure d'emballage, No.
CHAUX—350 barils de Rockland.
CIMENT—100 [illegible] ciment romain. En magasin et à vendre par GEO. R. BEARD,
Entrepôt St-Louis, rue Fulton, entre les rues Girod et Lafayette. 3fév—10t

A VENDRE — 5 caisses huile d'olives de James Piazzalari, par PAUL JUGE fils, 34 Vieille Levée.

A VENDRE,
UN BEAU CHEVAL de selle,
UN BUGGY presque neuf.
S'adresser rue de la Vieille Levée No 59. 3 fév—12f

A vendre, pour clore diverses consignations,
30 barils haricots blancs,
6 barils haricots rouges,
12 estagnons eau de fleurs d'oranger, par PAUL JUGE fils, 59, rue Vieille Levée 3 fév—12f

Reçu tout récemment,
EN magasin et à vendre—
UN LOT DE CHOIX DE VIEUX WHISKY, rye prime,
WHISKY d'Ecosse pur,
do Bourbon de première qualité,
EAU DE VIE Otard, fine, en 1/4 de pipe
RHUM pur de la Jamaïque,
ALCOOL,
CIDRE champagne, en baril.
BROTT, DAVIS & SHONS, rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28.
1déc—

Peaux et peaux de mouton.
LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils payeront comptant.
WITTERS & PENFIELD, Rue Vieille Levée 31. 16déc—

Mme La Blanche,
La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé.
LES révélations extraordinaires qu'elle fait journellement et les succès qu'elle a obtenus lui expliquent les hommages que lui rendent les savants et les personnes scientifiques. Elle dit dans le passé, dans le présent et dans l'avenir comme dans un livre.
Mme LA BLANCHE est la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit en recevant seulement la date de la naissance. Elle prescrit pour les maladies guérissables, expédie des médicaments pour toutes les parties du pays et répond promptement aux lettres renfermant des timbres-postes.
Mme La Blanche demeure dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine—Elle donne des consultations en français et en anglais.
Prix modérés. 15janv—jusq.8fév

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1863.
LE 5 du mois dernier, à une élection par les actionnaires de cette compagnie, ont été dûment élus Directeurs pour l'année:
J. M. LAPEYRE, EDWARD BRIGGS,
JNO. WATT, ALFR. MILTENBERGER,
PABLO GELPI, F. A. LULING,
P. H. FOLEY.
Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. J. M. LAPEYRE a été élu Président à l'unanimité.
Wm J. CARTER, Secrétaire. 4fév—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane,
au coin des rues Camp et Natchez.
UNE élection de Directeurs pour un an, à partir du deuxième lundi de mars prochain, aura lieu, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 16 février 1863, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
J. P. ROUX, Secrétaire. 28 jan

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1863.
UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, par les actionnaires de la Banque, aura lieu, conformément à la loi, au local de la Banque, LUNDI 9 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
20 jan—au 9 fév L. BERNARD, caissier

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 2 février 1863.
LE 26 du mois dernier, à une élection par les actionnaires, ont été élus directeurs pour l'année:
W. M. MERCER, THOMAS C. PAYAN,
W. BOGART, EDWARD CHAPMAN,
F. DE AVENDAÑO, HENRY WILSON,
F. GENERES, Wm H LETCHFORD,
HENRY SHEPHERD Jr, ALFRED BENNEN,
H. S. BUCKNER, J. B. LEPRETRE.
CHARLES KOCK,
Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. W. Newton Mercer a été élu président.
3 fév—1m AUGUSTE MONTREUIL, caissier

UN MOIS D'AVANCE $13—PLUS $25 DE BOUNTY ET $100 OU 160 ACRES DE TERRE A LA FIN DE LA DUREE DE LA GUERRE.
AVIS
AUX personnes désirant prendre du service au 1er régiment des Volontaires de la Louisiane, armée des Etats-Unis,
S'adresser au capitaine RENAUD, commandant de la 1re compagnie des Volontaires de la Louisiane, rue Tchoupitoulas, près Delord. 3 fév—9of

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 8 FEVRIER 1863.
Représentation Extraordinaire!
BENEFICE D'ADIEU De M. et Mme DELIGNE,
Avec le concours de MM. Choi, Chaffary, Maillet, C. Claus, Mathieu, Adorey, Deligne jeune, F. Kerkel, Dubois, Mmes Boudro et Maillet.
Première représentation de **COCORICO Ou la Poule à ma Tante,** Vaudeville en 5 actes, par MM. de Villeneuve, Masson et St Yves.
Première représentation de **LA POMME DE TURQUIE,** Opérette en un acte, par Mademoiselle Pauline Thys.
Première représentation de **LE FILS DU BRAVO,** Vaudeville en 1 acte, par MM. Bouchardy et C. Deligny.
Prix des places:
Premières, Secondes, Baignoires Grillées, Parquets, $1
Parterre et Baignoires de parterre.......75 cents
Troisièmes.......50
Quatrièmes.......30
Les enfants au dessous de 10 ans paieront demi-place. 31janv—au 8fév

Théâtre de l'Opéra.

JEUDI 12 FEVRIER 1863.
Représentation extraordinaire.
BÉNÉFICE D'ADIEU DE Mme DE LATOURNERIE!
Avec le concours de MM. les Artistes et Amateurs: Mme Boudro—MM. Julian, Gilbert, J. Tally, J. Da Beaux, Devième, C. Claus, Emile, Jules, &c.—l'orchestre de l'Opéra et Mess et Mmes des chœurs.
L'orchestre sera dirigé par M. PREDIGAM.
Première représentation: **LES DRAGONS DE VILLARS,** Opéra comique en 3 actes, de Aimé Maillart.
4me acte de **LA FAVORITE,** Grand Opéra de Donizetti.
UN VILAIN MONSIEUR, Comédie en 1 acte.
Ordre du spectacle—1o Un Vilain Monsieur—2o Les Dragons de Villars—3o La Favorite.
On commencera à 7 heures précises. 4fév—7 10,12

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.
Directeur.......LEWIS BAKER.
Samedi soir, 7 février.
THE GOLDEN FARMER, drame en deux actes—Le spectacle se terminera par JESSIE BROWN OR THE SIEGE OF LUCKNOW, grand drame militaire.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 7 février 1863.
DEUXIEME BAL DE LA SAISON.
Grand Bal Paré et Masqué,
Sous la direction de M. PREDIGAM.
L'orchestre complet du Théâtre d'Orléans sera conduit par M. Predigam, qui fera exécuter les danses les plus nouvelles. 5fév—6t

Pour Thibodaux, Donaldsonville et les ports intermédiaires.
Départ SAMEDI, 7 février, à 4 heures P. M.
Le beau [illegible] à vapeur KEPPER [illegible] capitaine Lee, partira SAMEDI, 7 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à S. P. GRIFFIN, Agent, Rue Tchoupitoulas, No 17. 7fév—

Jour de départ, DIMANCHE, 8 février, à 8 h. A. M.
POUR NEW YORK direct—Le beau steamer CREOLE, capitaine W. Couch, partira [illegible]. Pour fret [illegible] s'adresser à WARNEKEN & CO, Rue du Canal, 41.

POUR NEW-YORK.
Départ, JEUDI 12 du courant, à 8 h. A. M.
Le [illegible] steamer GEORGE CROMWELL, [illegible] partira pour New-York le 12 du courant, [illegible] A. MOULTON, [illegible] No 31. 5fév—au 12

POUR VERA CRUZ
Dimanche, 8 du courant, à 8 heures A. M. [illegible]
POUR VERA-CRUZ—Le MELVILLE, [illegible] GOICOURIA & CO, rue Poydras No 12.
[illegible] passeports [illegible] 4 fév

POUR BATON-ROUGE.
Le [illegible] à vapeur EMPIRE PARISH, [illegible]
DIMANCHES [illegible] MERCREDIS [illegible] VENDREDIS [illegible]
WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33

POUR BATON ROUGE.
Le [illegible] MORNING LIGHT, [illegible] LES MARDIS MATIN, à 10 heures. [illegible] C. R. MAY, [illegible] rue Poydras No 31.

POUR VERA CRUZ [illegible]

POUR BARCELONE, Espagne.
La barque espagnole ALABAMA, capitaine Rogers [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, [illegible] Vieille Levée

POUR BORDEAUX
Départ, le 12 du courant.
Le navire J. P. WHITNEY, de 1re classe, partira [illegible] 2 fév—au 12

AVIS
Aux Marchands, aux Planteurs et aux Voyageurs.
LES soussignés viennent d'obtenir le privilège de transport des passagers [illegible] Baton Rouge, Fort St Philippe et les ports intermédiaires par des transports à vapeur du Gouvernement [illegible] New York [illegible] Le fret exigé [illegible] payé d'avance [illegible] billets de passage [illegible] à notre bureau.
J. WORKMAN & CO, Rue des Magasins, No 50, coin Lafayette.
Les personnes qui auraient un fort fret pour New York [illegible] 23 janv—30

PENSION.
UNE ou plusieurs personnes voulant prendre pension dans une famille Créole pourront être confortablement reçues au No 135 rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse.
Nouvelle-Orléans 30 janvier 1863. 31jan—15

Reçu et à vendre par JAMES GONEGAL,
Successeur de Woodman & Bement,
Droguistes en gros, au coin des rues Commune et Magasins,
Alcool, 75 pour cent;
Poivre noir et de Cayenne;
Gingembre d'Afrique et de Jamaïque;
Acide tartrique; ammoniac;
Crème de tartre; bicarb de soude;
Sel d'epsom; sel de soude;
Térébenthine en bouteilles; morphine;
Chloroforme; quinine;
Gomme arabique No 1;
Poudres de Seidlitz; indigo;
Vins de toutes espèces; eau-de-vie;
Amers de toutes espèces;
Poudre Dover; encre en fioles;
Houblon; parfumerie;
Objets de fantaisie;
Huile de charbon et un assortiment choisi de lampes à huile de charbon.
8 jan—31f

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
4 février 1863.
LE 5 janvier dernier, à une élection de directeurs de cette Compagnie, tenue à ce bureau, conformément à la charte, ont été élus, sans opposition, pour l'année—
MM. W. N. MERCER, JAS H. CALDWELL, J. G. LINGHAM, THOMAS SLOO, G. CURRIE DUNCAN, A. ROCHEREAU.
Et, le 2 du courant, à une réunion pour l'organisation, le Dr W. N. MERCER a été élu président à l'unanimité.
Par ordre, N. O. J. TISDALE, Trésorier. 5fév—12f

VINS! VINS!
A VENDRE par J. CHANTEGREL, No 93, rue Royale, entre Conti et St Louis, en gros ou par barrique—
100 barriques vin ordinaire,
100 do " audessus de l'ordinaire,
50 do vins fins,
70 do vins blancs au dessus de l'ordinaire.
Le tout aux prix les plus modérés 5 fév—au 28

VENANT d'être reçu et en magasin—
200 barils porc mess,
100 barils bœuf, do,
100 demi barils bœuf, Fulton Market,
900 caisses harengs,
50 barils poissons bleus,
50 barils alose,
250 boucauts épaules,
100 barils jambons et épaules de White & Co,
[illegible] barils cidre-champagne,
50 barils vinaigre-cidre,
200 barils farine, extra de choix,
100 do do,
50 caisses café,
des Indes Occidentales, de Cuba et de Java,
300 caisses savon assortis pour familles,
20 boîtes savon mou américain,
50 barils farine de maïs séchée,
450 barils pain pilote,
75 barillets graisse feuille extra,
50 baquets graisse de choix pour familles,
150 firquins beurre Goshen jaune prime,
34 do do do extra,
100 douzaines balais unis et de fantaisie,
Un grand assortiment d'articles en bois,
75 barriques Porter de Londres, de Barclay Perkins & Co,
50 caisses champagne, Ferry & Co,
500 barils pommes,
300 barils pommes de terre, Peach Blooms,
900 quarts caisses amidon,
Colgate, &c, &c, Kingsford & Co,
50 caisses amidon, Oswego,
75 caisses do Morning Star,
20 caisses chandelles,
25 caisses savon de toilette,
100 rames papier,
Crème de tartre,
Poivre moulu dans des boîtes de 1/4 livre,
Gingembre,
Canelle,
Moutarde, &c, &c &c.
A vendre par BROTT, DAVIS & SHONS.
Rue de la Nouvelle Levée, Nos 24, 26 et 28
17 an—au 7 fév près Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

200 caisses bottes, souliers et brodequins.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
SAMEDI, 7 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
200 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de choix.
Conditions, à la vente. 6 fév

Vente par catalogue, pour cause de liquidation, au magasin de MM. Richard, Aldigé & Co, No 35, rue de Chartres, au premier.
500 LOTS DE MARCHANDISES SECHES, OBJETS DE FANTAISIE, PARFUMERIES, OBJETS DE TOILETTE, &c.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
MARDI 10 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. Richard, Aldigé & Co, No 35, rue de Chartres, au premier:
500 lots de marchandises telles que: Brosses et peignes de tous genres, parfumeries, porte monnaies, éventails, gants, mitaines, cravates, mouchoirs pour hommes et dames, rubans; passementeries, franges, boutons, marquises, parapluies, cannes, garnitures de robes de tous genres, mousselines, laine noire, crêpes, marcellines, lustrines, [illegible] mousselines pour robes et moustiquaires, casquettes, capelines en paille, bandes, [illegible] dentelles, corsets et châles assortis, chemises pour hommes, femmes et enfants, fleurs, piqués blancs, unis et façonnés, assortis pour gilets et basques, [illegible] tapis de table, organdis, robes organdi et jaconat.
Conditions—comptant.
N. B.—Les catalogues seront prêts le lundi 9 du courant. 6 fév

Bottes....Bottes....Bottes!
VENTE SPECIALE.
PAR H. H. McLEAN, encanteur.
Bureau, au coin des rues Commune et Tchoupitoulas.
SAMEDI 7 du courant, à [illegible] heures, il sera vendu [illegible]
34 caisses bottes de première qualité convenables pour le commerce de la ville. 6 fév

VENTE SPECIALE.
PAR H. H. McLEAN, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 7 du courant, à onze heures du matin, à l'entrepôt au coin des rues Commune et Tchoupitoulas—
100 barils mélasse,
200 sacs sel Dairy,
30 caisses tabac à chiquer de Lynchburg,
2 firquins beurre Goshen supérieur,
20 caisses à café moulu,
25 barils maquereaux nouveaux,
25½ do do,
20 caisses chandelles Adamantine,
20 boucauts jambons supérieurs,
2 balles coton,
100 caisses biscuits soda,
20 do limons,
25 barils whisky supérieur,
10 boucauts épaules nouvelles,
20 do jambon.
—Egalement—
31 caisses bottes de mode. 7 fév

Grande Vente à l'encan de groceries, liqueurs et farine
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, SAMEDI, 7 du courant, à midi, à son magasin d'encan, rue du Camp, No 93—
200 barils farine de choix,
90 barils et demi barils farine,
30 tierçons jambons passés au sucre,
90 firquins beurre,
4 caisses tabac,
17 barils vieux whisky,
20 huitièmes et quarts pipes eau-de-vie,
75 caisses vin rouge,
7 barriques vin d'Oporto et vin rouge,
Egalement—Thé, [illegible] savons, maquereaux, fromage, [illegible] amidon, balais, et d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—Comptant. 6 fév

33 boucauts épaules de choix et 22 boucauts plats-côtés de choix. Vente à l'encan,
Par R. T. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, SAMEDI 7 [illegible] à midi, au magasin [illegible] du Camp No 93—
33 boucauts épaules de choix,
22 do plats-côtés de choix.
Conditions—Comptant. 6 fév

Vente à l'encan de 180 barils farine extra de choix de St-Louis.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu, SAMEDI, 7 [illegible] 11 heures dans l'entrepôt St-Louis—
180 barils farine extra de choix de St-Louis. 6fév

27 barils alcool, 20 balles étoupe, et 20 barils porc ramp à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu AUJOURD'HUI samedi 7 [illegible], à midi [illegible] rue du Camp, No 93—
27 barils alcool,
20 do porc ramp,
20 balles étoupe.
Conditions—comptant. 7fév

Ale et porter à l'encan pour le compte de qui il appartiendra
Par R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu AUJOURD'HUI samedi 7 courant, à midi au magasin d'encan, rue du Camp No 93, pour le compte de qui il appartiendra—
25 barils ale et porter.
Conditions—Comptant. 7fév

Vente péremptoire de tout le contenu du Pelican Club House—magnifiques billards, beaux tapis, rideaux, bibliothèque de prix, gravures, &c.
PAR R. T. MONTGOMERY.
IL sera vendu LUNDI, 9 du courant, à [illegible] heures, au Pelican Club House, au coin des rues Canal et Baronne—
Tout le contenu dudit établissement, comprenant en partie les célèbres tables de billard [illegible] gravures. [illegible] Vente sans réserve.
Conditions—comptant. 7fév

Vente renvoyée
Vente d'une Barge à l'encan
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.
IL sera vendu à l'enchère publique, [illegible] 1 heure P. M. par ordre du Cap. A. F. Sheppey, A. Q. M.—
La barge JANE [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 7 fév

Vente à l'encan de la goëlette Southron.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.
IL sera vendu à l'enchère publique, samedi, 7 février 1863 à [illegible] heure, par ordre du Capt. A. F. Sheppey, A. Q. M.—
La goëlette Southron [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 4 janv

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE — Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 17 [illegible]—Avis est donné [illegible] C. F. BERENS. 7 fév—Lu 2pa

H. Baere & Co. vs L. Wilson—No 5,424.
QUATRIEME COUR de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable John E. Sandstrom, juge de ladite Cour, je procéderai, le mardi 10 février 1863, à midi, rue de la Douane No 5, entre les rues Bourbon et Royale, à la vente publique au comptant, [illegible] d'un restaurant, consistant en tables, linge de table, [illegible] batterie de cuisine, &c., &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
7 fév—7,12 10 P. F. NOUVET, Constable.

L'Etat de la Louisiane, vs. Tuer Harry—No 25,591.
QUATRIEME Cour de Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable John E. Sandstrom, juge de la dite Cour [illegible], je procéderai le SAMEDI, 7 février 1863, à 11 heures A. M., rue [illegible] No 76, entre les rues Royale et Bourbon, à l'enchère publique, du contenu d'un établissement de bière consistant en comptoir, tables, chaises, glaces et divers objets attachés au dit établissement.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
7fév P. F. NOUVET, Constable.

John Menandez vs Eug. Masson.—No 25,443.
QUATRIEME Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. E. Sandstrom, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai samedi 7 février 1863, à midi, en face de mon magasin, situé rue St Pierre, No 64, entre les rues de Chartres et Royale, à l'adjudication de 105 caisses pour chapeaux et souliers, saisies dans l'affaire ci-dessus—Conditions comptant au moment de l'adjudication.
30 jan—7 fév P. F. NOUVET, Constable.

Maria Warner vs F. Goffre—No 25511 et 25512.
QUATRIEME Cour de Juge de Paix de la Nouvelle-Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable J. E. Sandstrom, juge de ladite Cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 7 février 1863, à midi, en face de mon magasin rue St Pierre No 64, entre les rues Chartres et Royale, à l'adjudication d'un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
30 janv—4 7 P. F. NOUVET, Constable.

DEVANT D'ETRE REÇU.
CINQUANTE boucauts épaules fumées,
50 do plats-côtés.
50 tierçons jambons passés au sucre,
100 barils porc mess.
200 do farine extra.
100 barils et demi-barils poissons bleus
100 do quarts do maquereaux.
100 barillets cornichons.
200 caisses amidon.
50 do chandelles adamantine.
75 do huile d'olive Bacigalupi.
10 do graisse en boîtes de 10 livres.
10 do fruits au jus.
Articles en bois, balais, Yeast powder, thé vert et noir, vin rouge en caisse, bière anglaise, &c. &c.
En magasin et à vendre par O. W. PORCH.
6fév—2sem 82 rue Tchoupitoulas

Changement de local.
S. B. BEVANS & CO.
ONT transporté leur magasin du coin des rues Poydras et Tchoupitoulas dans la rue Poydras, Nos 51 et 53, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas. Ils feront des avances libérales sur les consignations faites à leur maison de New York. 31déc—6f

Divers! Divers!
Les soussignés viennent de recevoir, par le Pathfinder, l'Alesta et le steamer Melville — Jambons nouveaux, épaules, graisse, farine, beurre Goshen et beurre de l'Ouest de choix, fromage, thé, café, chandelles, raisins, limons, &c., bœuf Fulton Market, de Chamberlain, bœuf, Pig Pork, porc mess et bœuf mess.
S. B. BEVANS & CO,
Rue Poydras, Nos 51 et 53,
entre les rues Magasins et Tchoupitoulas. 3fév—5f

Quincaillerie au prix coûtant.
Le reste du fonds de quincaillerie du magasin de M. J. A. Baquié, coin des rues Julia et Remparts, sera vendu au PRIX COUTANT, en lots au gré des acheteurs. 9 jav—1m

CIGARES.
CENT QUINZE MILLE cigares, bien conditionnés et de marques diverses, en magasin et à vendre par J. RAMSTEIN, fabricant de tabac, Rue de Chartres, No 252, entre St Philippe et Ursulines. 13janv—1m

A VENDRE.
Cent excellents MULETS et une grande quantité d'essieux à ressorts de vieux omnibus: des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessus de Stock Landing. F. WINTZ, 18déc—au 19 mars Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Divers. Divers.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
SAMEDI, 7 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Magasins, No 47—
Jambons, plats-côtés ribbed, maquereaux, harengs, [illegible] graisse, beurre, limons, sirop, savon, huile de baleine, eau de vie, whisky, genièvre, &c.
Conditions—Comptant. 7fév

Café. Café. Café.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu samedi, 7 du courant, à onze heures [illegible] dans la rue des Magasins, No 47—
100 sacs café de qualité supérieure.
Conditions—Comptant. 6fév

Toile d'emballage de l'Inde.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, mardi, 10 du courant, à onze heures et demie A. M., au Bonded Warehouse, No 3, au coin des rues Gravier et Nouvelle-Levée, pour le compte de qui il appartiendra—
150 balles et demi balles toile d'emballage de l'Inde, en rebarquement du brick United States. Cette toile est vendue en Douane et peut être réexportée.
Conditions—Comptant. 7fév

Cheminées et bouilleurs de bateaux à vapeur.
PAR R. B. SYKES, encanteur.
SAMEDI 7 du courant, à 10 heures, il sera vendu [illegible] dans la rue Poydras No 5 entre les rues [illegible] et Front—
Deux cheminées de bateau à vapeur, [illegible] pieds de long et [illegible] de diamètre.
—ET—
Deux bouilleurs de bateau à vapeur, 7 pieds chacun, [illegible]
Les personnes qui désirent les examiner peuvent s'adresser dans la rue Poydras No 5 [illegible].
Conditions—comptant. 4 fév

Groceries, Provisions et Liqueurs.
PAR R. B. SYKES.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 50—
[illegible] 10 tierçons épaules,
[illegible] tabac, 50 caisses café moulu,
[illegible] vin rouge et vin blanc, [illegible] do vermouth,
100 barillets graisse, 25 firquins beurre,
Limons, jambons, whisky, harengs, poisson blanc, plats-côtés, cigares.
Egalement—100 gallons huile de charbon raffinée. 7fév—

Succession de Frank Vidal—No 19,07[illegible].
PAR J. B. CROZAT, Encanteur.
Bureau, No 55 rue Royale, près St Louis.
IL sera vendu à l'encan, samedi, 7 février 1863, à midi, dans la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et [illegible], en vertu d'un ordre de l'honorable [illegible], juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]
[illegible]

Four à chaux, outils et dépendances.
Vente à l'encan pour clore une hypothèque.
Par R. T. MONTGOMERY.
LUNDI [illegible]
[illegible] Conditions—comptant, sur les lieux.
5 fév—[illegible] 12,16

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Gaetano Ledda.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible].
En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] d'octobre [illegible]
[illegible] SIX TERRAINS [illegible]
DEUX AUTRES TERRAINS [illegible]
[illegible] TROIS TERRAINS [illegible]
[illegible] UN TERRAIN [illegible]
[illegible] VINGT UN TERRAINS situés en la ville de Jefferson [illegible]
[illegible] UNE CERTAINE PORTION DE TERRE [illegible]
UNE CERTAINE PORTION DE TERRE [illegible]
JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 28janv—31, fév 5 9 12

Robert Anderson, curateur d'E. B. Anderson vs John G. Cooke.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MARDI, 3 de mars 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, à l'adjudication de la propriété décrite comme suit—
1—UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 31janv—[illegible]

Riz à bon marché!
RIZ—1500 barils de riz [illegible], 1re, 2e et 3e qualités à vendre, A BON MARCHE, par JOSE BARBA, rue Vieille Levée, No 235, entre les rues Ursulines et St Philippe. 5fév—6t

Emmagasinage! Emmagasinage!
LES GRANDS ENTREPOTS, avantageusement situés, connus sous le nom de "BONDED WAREHOUSE", dans la rue Toulouse, No 8, entre les rues Chartres et Levée, peuvent maintenant recevoir des marchandises de toutes espèces.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à [illegible] LEBLANC, Chez Labatut & Lagarde, Rue Toulouse, No 17. 17jv—1m

Table de Café à vendre.
SITUEE au marché de la rue des Magasins, dans le Quatrième District, avec tous les ustensiles nécessaires.—[illegible] S'adresser [illegible] à M. J. RAUST. 14janv—13t